



Gendarmerie royale du Canada
Royal Canadian Mounted Police

Doc. n° : G.S. 1045-382

Date : 2020-02-25

Spécification

Jupe bleue de cérémonie, officier

Le présent document compte 15 pages, y compris les dessins.

Le présent document a été créé en anglais.

Le présent document est disponible en français et en anglais.

Français/French
English/Anglais

La photo est présentée à titre indicatif seulement.



ÉCHANTILLON VISUEL DE LA GRC

Un échantillon visuel, selon sa disponibilité, sera fourni par la GRC au soumissionnaire retenu.

Cet échantillon servira de guide au fabricant pour tous les aspects non définis ni couverts dans la présente spécification. Certaines différences peuvent exister entre l'échantillon et la spécification. Si tel est le cas, la description d'achat doit prévaloir.

Pour obtenir un échantillon, s'adresser à :

Gendarmerie royale du Canada
À l'attention de : Programme Uniformes et équipement
(440, chemin Coventry [entrepôt])
73, promenade Leikin
Ottawa (Ontario)
K1A 0R2

L'échantillon sera expédié « Port payé » et doit être retourné « Port payé ».

L'échantillon visuel doit être retourné à la GRC dans le même état qu'il a été reçu. Tout échantillon perdu ou endommagé doit être remplacé par un article identique ou le coût d'un article de remplacement acceptable doit être remboursé à la GRC.

SPÉCIFICATION
Jupe bleue de cérémonie

1 Définitions

- 1.1 La présente spécification doit régir la confection et l'inspection de la jupe bleue de cérémonie, officier. L'article visé par la présente spécification, avec le numéro correspondant, est le suivant :
- i. 4770-100 Skirt, Formal, Blue, Officer, Special/Jupe de cérémonie bleue, officier, taille spéciale
- 1.2 La présente spécification, le patron, les dessins, l'échantillon visuel et toute autre information connexe fournie peuvent être utilisés uniquement pour des demandes de renseignements, des soumissions ou des commandes effectuées au nom de la Gendarmerie royale du Canada.
- 1.3 La présente spécification remplace toutes les spécifications précédentes visant la jupe bleue de cérémonie.
- 1.4 La présente spécification est une traduction en français de l'original anglais.

2 Spécifications applicables

- 2.1 Les publications suivantes s'appliquent à la présente spécification et aux éditions en vigueur à la date de l'appel d'offres, sauf indication contraire.
- 2.2 **Office des normes générales du Canada (CAN/CGSB)**
- | | |
|------------------------|--|
| 4.2 n° 5.1-M90 (R2013) | Méthodes pour épreuves textiles – Masse des tissus |
| 4.2 n° 6-2013 | Textiles – Tissus – Construction – Méthodes d'analyse – Partie 2 : Détermination du nombre de fils par unité de longueur |
| 4.2 n° 9.2-M90 (R2013) | Résistance à la rupture des tissus – Méthode d'arrachement – Principe de rupture à temps constant |
| 4.2 n° 14-2005 | Méthodes pour épreuves textiles – Analyse quantitative des mélanges de fibres |
| 4.2 n° 22-2004 (R2013) | Méthodes pour épreuves textiles – Solidité de la couleur au frottement (dégorgement par frottement) |
| 4.2 n° 23-M90 (R2013) | Méthodes pour épreuves textiles – Solidité de la couleur à la sueur |

- 4.2 n° 25.1-97 (R2013) Textiles – Variation dimensionnelle au trempage dans l'eau
86.1-2003 Étiquetage pour l'entretien des textiles
- 2.3 **General Services Administration – Description d'article commercial du gouvernement des États-Unis**
A-A-50199A Thread, Polyester Core, - Cotton or Polyester-Covered
- 2.4 **American Society for Testing and Materials (ASTM)**
D3776/D3776M-09a (2017) Standard Test Methods for Mass per unit Area (Weight) of Fabric
- 2.5 **American Association of Textile Chemists and Colorists (AATCC)**
Test Method 8-2016 Colorfastness to Crocking: Crockmeter Method
Test Method 20A-2018 Fiber Analysis: Quantitative
Test Method 132-2013 Colorfastness to Drycleaning
Test Method 158-2016 Dimensional Changes on Drycleaning in Perchloroethylene: Machine Method
- 2.6 **Organisation internationale de normalisation (ISO)**
7211-2:1984 Détermination du nombre de fils par unité de longueur
- 2.7 **Spécification de la Gendarmerie royale du Canada (GRC)**
G.S 1045-005 Tissu, barathéa de laine

3 **Exigences générales**

- 3.1 L'article ou les matériaux visés par la présente spécification doivent être exempts d'imperfections ou de défauts susceptibles de nuire à leur aspect ou à leur tenue en service. Pour tous les détails qui ne sont pas visés par la présente spécification ou les documents contractuels, l'article produit doit être équivalent en tous points au patron et à l'échantillon visuel.
- 3.2 **Modèle** – La jupe bleue de cérémonie doit être une jupe longue de longueur formelle, entièrement doublée et comporter une fermeture à glissière invisible et un pli fente au dos. La jupe doit être confectionnée dans du tissu acheté de la GRC et

elle doit être conforme au formulaire de mensurations du vêtement fini, aux dessins, au patron et à l'échantillon visuel.

4 **Exigences détaillées**

4.1 **Composants**

4.1.1 **Tissu de base** – Le tissu de base est l'article de la GRC n° 9710--000, Tissu, barathéa de laine bleu marine et doit être acheté de la GRC.

4.1.2 **Doublure** – La doublure doit être 100 % acétate, de couleur bleu marine, et elle doit satisfaire aux exigences énoncées au tableau I qui fait partie de la présente spécification. Le tissu de style n° 1931 produit par Monterey Textiles est réputé satisfaire aux exigences.

4.1.3 **Fermeture à glissière** – La fermeture à glissière doit être à extrémité fermée, de type invisible, et être dotée d'une réunion, de deux arrêts supérieurs et d'un curseur à blocage automatique à tirette et à corps en zinc moulé sous pression. Le ruban, fait de fil de polyester, doit être de couleur assortie à celle du tissu de base. YKK CHC-26 7/16 PTY seulement.

4.1.4 **Triplure thermocollante** – La triplure doit être tissée, 100 % coton et thermocollante et avoir une masse surfacique de $85 \text{ g/m}^2 \pm 5 \text{ g/m}^2$. Elle doit être de couleur noire et être enduite de polyamide par points selon une concentration empêchant tout décollement après trois cycles de nettoyage à sec commercial. Le produit Veratex style n° 201 L/S est réputé satisfaire aux exigences.

4.1.5 **Bouton – (doublure du devant)** – Le bouton doit comporter deux ou quatre trous, avoir 15 mm de diamètre et être en plastique de couleur noire ou bleu marine foncé semblable à la couleur du tissu de base.

4.1.6 **Fil pour coutures et piqûres** – Le fil doit être à âme en polyester guipée de polyester, 40 tex, type II de couleur assortie au tissu de base, conforme à la description d'article commercial A-A-50199 du gouvernement des États-Unis.

4.1.7 **Agrafe** – L'agrafe doit avoir un fini oxydé noir, mesurer 1.5 cm de longueur et être constituée de deux parties. Le produit Texfast, style n° W3, est réputé satisfaire aux exigences.

- 4.2 **Tailles et dimensions** – La jupe bleue de cérémonie doit être fournie dans les tailles spécifiées par la GRC et selon les dimensions indiquées dans le formulaire des mensurations. L’aisance doit correspondre à celle indiquée sur le formulaire des mensurations du vêtement fini. Les composants du vêtement doivent être façonnés, dimensionnés et placés conformément aux exigences et aux composants du patron décrits à l’annexe A. Tous les vêtements faits sur mesure doivent comporter une étiquette portant le nom et le numéro matricule indiqués sur le formulaire des mensurations.
- 4.3 **Confection**
- 4.3.1 **Piqûres et coutures** – Les piqûres et les coutures doivent être réalisées à l’aide du fil exigé et comporter au moins trois (3) et au plus quatre (4) points par centimètre. Les piqûres doivent être exécutées au point noué ou au point de chaînette noué. Tous les bords non finis doivent être surfilés. Les extrémités des piqûres doivent être solidement arrêtées par des points arrière et des brides d’arrêt, à moins d’être fixées par d’autres piqûres. Les bords qui doivent être cousus, retournés et piqués doivent être adéquatement préparés au préalable. Les points doivent présenter un aspect uniforme, sans fronçage du tissu, et les piqûres doivent être exemptes de sauts ou d’autres problèmes de piqûres pouvant résulter d’une mauvaise tension du fil sur la machine.
- 4.3.2 **Corps** – La jupe doit être taillée dans le tissu conforme au paragr. 4.1.1 et doublée avec le tissu conforme au paragr. 4.1.2.
- 4.3.3 **Devant – tissu de base** – Le devant doit comporter deux pinces d’ajustement coupées à la taille, d’une longueur finie de 15.5 cm \pm 0.5 cm, placées conformément au patron, aux dessins et à l’échantillon visuel. Les pinces doivent être solidement cousues, finies aux extrémités et pressées ouvertes. Un morceau de triplure thermocollante conforme au paragr. 4.1.4, mesurant 9 cm \pm 0.5 cm de largeur, doit être appliqué au haut de la jupe, sur l’envers du tissu de base, pour renforcer le tissu au niveau de la taille. Le haut de la jupe doit comporter une rangée de points noués exécutée à travers le tissu de base et la doublure et placée à 6 cm \pm 0.5 cm sous le bord supérieur de la jupe. Le devant de la jupe doit être conforme au patron et au dessin 1.
- 4.3.4 **Dos – tissu de base** – Le dos doit comporter deux pinces d’ajustement coupées à la taille, d’une longueur finie de 17.5 cm \pm 0.5 cm, placées conformément au patron, aux dessins et à l’échantillon visuel. Les pinces doivent être solidement cousues,

finies aux extrémités et pressées ouvertes. Une fermeture à glissière invisible conforme au paragr. 4.1.3 d'une longueur finie de 27 à 30 cm doit être cousue dans l'ouverture au haut de la couture au centre du dos. La longueur de la fermeture à glissière doit être conforme au patron. Il faut s'assurer que la fermeture à glissière, une fois posée, repose à plat sans faire de pli. Une agrafe conforme au paragr. 4.1.7 doit être posée au haut de la fermeture à glissière pour fermer l'ouverture conformément au dessin 2. Le bas de la jupe, au centre du dos, doit être muni d'un pli fente (pli d'aisance), s'ouvrant à $58 \text{ cm} \pm 1 \text{ cm}$ du haut de la jupe, comme il est indiqué sur le patron. Le pli fente (pli d'aisance) doit se fermer du côté gauche sur le côté droit et être renforcé à l'ouverture afin d'éviter toute déchirure du pli. Un morceau de triplure thermocollante conforme au paragr. 4.1.4, mesurant $9 \text{ cm} \pm 0.5 \text{ cm}$ de largeur, doit être appliqué au haut de la jupe, sur l'envers du tissu de base, pour renforcer le tissu au niveau de la taille. Le haut de la jupe doit comporter une rangée de points noués exécutée à travers le tissu de base et la doublure et placée à $6 \text{ cm} \pm 0.5 \text{ cm}$ sous le bord supérieur de la jupe. Le dos de la jupe doit être conforme au patron et au dessin 1.

- 4.3.5 **Doublure du devant** – La doublure du devant doit comporter deux pinces d'ajustement coupées situées au même endroit que les pinces du tissu de base. Les pinces doivent être solidement cousues, finies aux extrémités et pressées ouvertes. Un bouton conforme au paragr. 4.1.5 doit être cousu au centre de la doublure du devant, à $2.5 \text{ cm} \pm 0.5 \text{ cm}$ sous le bord supérieur de la jupe. La doublure du devant de la jupe doit être conforme au patron et au dessin 2.
- 4.3.6 **Doublure du dos** – La doublure du dos doit comporter deux pinces d'ajustement coupées situées au même endroit que les pinces du tissu de base. Les pinces doivent être solidement cousues, finies aux extrémités et pressées ouvertes. La doublure au centre du dos doit être cousue de chaque côté de la fermeture à glissière. La doublure au niveau du pli fente (pli d'aisance) doit être fixée sur chaque côté de l'ouverture du pli. Il faut s'assurer de bien répartir l'aisance au niveau de la couture du dos au moment de fixer la doublure à la jupe afin d'éviter tout grignage du tissu de base sur l'endroit de la jupe. La doublure du dos doit être conforme au patron et au dessin 2.
- 4.3.7 **Assemblage – coutures latérales** – Les côtés du devant et du dos de la doublure et du tissu de base doivent être cousus ensemble en laissant une réserve de couture de $2.5 \text{ cm} \pm 0.5 \text{ cm}$. Les coutures latérales doivent être surfilées et pressées ouvertes.
- 4.3.8 **Ourlet** – Le bord inférieur du tissu de base doit être surfilé avec du fil de couleur assortie conforme au paragr. 4.1.6. Il doit être fini avec un ourlet réalisé au point

invisible de 5 cm \pm 0.5 cm de largeur. Les points invisibles doivent être faits de manière que le fil ne soit pas visible sur l'endroit du tissu de base. Le bas de la doublure doit être plié vers l'intérieur pour former un ourlet fini de 2.5 cm \pm 0.5 cm de largeur et cousu au point noué à 2 mm du bord. La longueur de la doublure doit être d'au moins 3 cm plus courte que la longueur du tissu de base une fois l'ourlet terminé sur toute la circonférence de la jupe.

4.3.9 **Pressage** – Chaque jupe doit être adéquatement pressée conformément aux bonnes pratiques commerciales.

4.3.10 **Étiquette de marquage et d'instructions de nettoyage** – Chaque jupe doit comporter une étiquette imprimée ou estampillée en caractères dactylographiés, en anglais et en français, apposée conformément aux exigences indiquées ci-dessous. L'étiquette doit être cousue à l'intérieur de la jupe, dans la couture de la doublure du côté gauche, et placée à une distance de 6 à 8 cm sous le haut de la jupe conformément au dessin 2. L'étiquette doit mesurer au plus 5 cm x 4 cm. Les renseignements ci-dessous doivent être imprimés avec une encre permanente de couleur contrastante qui peut résister à au moins cinq nettoyages à sec sans présenter de dégradation. Tout le texte sauf le numéro d'article de la GRC et la taille doit être dans une police de caractère de taille 6. Le numéro d'article de la GRC et la taille doivent apparaître dans une police de caractère de taille 8. L'identification du fabricant doit apparaître seulement sur l'étiquette du vêtement, comme il est indiqué. L'étiquette doit comprendre les renseignements suivants en français et en anglais. Aucune information sur l'étiquette ne peut être inscrite à la main.

1. Nom de l'article en anglais conformément au paragr 1.1.
2. Nom de l'article en français conformément au paragr. 1.1.
3. Numéro d'article de la GRC – voir les documents contractuels (p. ex. 4770-100)
4. Taille de l'article, en anglais et en français, indiquée sur le formulaire des mensurations du vêtement fini pour la taille naturelle (p. ex. 40)
5. Nom du membre de la GRC
6. Numéro de matricule
7. Numéro de la commande comme il est indiqué sur le bordereau de commande
8. Date de confection, en format numérique année/mois (p. ex. 2019/12)
9. Identification du fabricant (nom ou numéro de l'entreprise)
10. Renseignements indiqués ci-dessous

1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10	DRY CLEAN ONLY.	NETTOYAGE À SEC SEULEMENT.
	Steam iron – medium	Repassage à vapeur – à température moyenne

5 Dispositions relatives à l'assurance de la qualité

- 5.1 **Responsabilité des inspections** – Sauf indication contraire dans le contrat, il incombe à l'entrepreneur de démontrer au Programme Uniformes et équipement de la GRC que les biens et les services fournis sont conformes à la présente spécification. L'entrepreneur peut y parvenir en procédant aux essais indiqués dans la présente spécification ou en démontrant, à la satisfaction du Programme Uniformes et équipement de la GRC, que les procédés de fabrication sont conformes à la présente spécification. L'entrepreneur doit faire appel à une installation d'essai commerciale indépendante.
- 5.2 Le Programme Uniformes et équipement de la GRC se réserve le droit d'effectuer toute inspection jugée nécessaire pour s'assurer que les biens et les services sont conformes aux exigences. Aux fins d'inspection, une partie de chaque lot livré n'excédant pas 2 %, ou deux unités si le nombre d'unités livrées est inférieur à 100 unités, peut faire l'objet d'essais pouvant détruire les articles. Si les articles mis à l'essai sont jugés inférieurs ou non conformes à la présente spécification, les articles détruits pendant les essais doivent être remplacés par d'autres de qualité et de modèle appropriés aux frais de l'entrepreneur. Tout le lot livré peut également être rejeté si on constate que des articles rejetés en raison de défauts non réparables sont de nouveau livrés pour inspection.
- 5.3 L'entrepreneur sera rapidement avisé si des articles ne sont pas acceptés; ces articles lui seront retournés à ses frais et risques.

TABLEAU I
Propriétés du tissu de doublure

ESSAI	EXIGENCES DE LA GRC		MÉTHODE D'ESSAI		
1	Couleur	Assortie à la couleur du tissu de base (aucune exigence pour que la couleur soit identique)			
2	Teneur en fibres	100 % acétate	<ul style="list-style-type: none"> CAN/CGSB-4.2 n° 14-2005 OU AATCC 20A-2018 		
3	Armure	Sergé 2/1, torsion Z			
4	Masse surfacique	110 g/m ² ± 8 g/m ² (102 g/m ² – 118 g/m ²)	<ul style="list-style-type: none"> CAN/CGSB-4.2 n° 5.1-M90 (R2013) OU ASTM D3776/3776M-09a (2017) Option C 		
5	Fils par centimètre	Chaîne	56.0 min.	<ul style="list-style-type: none"> CAN/CGSB-4.2 n° 6-2013 OU ISO 7211-2:1984 	
		Trame	22.0 min.		
6	Changement dimensionnel au mouillage	Chaîne	2.0 % max.	<ul style="list-style-type: none"> CAN/CGSB-4.2 n° 25.1-97 (R2013) 	
		Trame	2.0 % max.		
7	Changement dimensionnel au nettoyage à sec (3 cycles)	Chaîne	2.0 % max.	<ul style="list-style-type: none"> AATCC TM 158-2016 	
		Trame	2.0 % max.		
8	Résistance à la rupture – Méthode d'arrachement	Chaîne	350 N min.	<ul style="list-style-type: none"> CAN/CGSB-4.2 n° 9.2-M90 (R2013) Avec un appareil à vitesse constante d'extension 	
		Trame	150 N min.		
9	Solidité de la couleur au frottement	Sec	Échelle de gris 4 ou mieux	<ul style="list-style-type: none"> CAN/CGSB-4.2 n° 22-2004 (R2013) OU AATCC Test Method 8-2016 Tachage évalué à l'aide de l'échelle de gris. 	
		Mouillé	Échelle de gris 3 ou mieux		
10	Solidité de la couleur à la sueur	Acide	Changement de couleur	Échelle de gris 4 ou mieux	<ul style="list-style-type: none"> CAN/CGSB-4.2 n° 23-M90 (R2013)
			Tachage - coton	Échelle de gris 3-4 ou mieux	
			Tachage - laine	Échelle de gris 3-4 ou mieux	
		Alcaline	Changement de couleur	Échelle de gris 4 ou mieux	
			Tachage - coton	Échelle de gris 3-4 ou mieux	
			Tachage - laine	Échelle de gris 3-4 ou mieux	
11	Solidité de la couleur au nettoyage à sec	Changement de couleur	Échelle de gris 4 ou mieux	<ul style="list-style-type: none"> AATCC TM 132-2013 Tachage et changement de couleur évalués à l'aide de l'échelle de gris 	
		Tachage	Échelle de gris 4 ou mieux		

ANNEXE A

Identificateur de modèle réglementaire

Titre du patron : Jupe bleue de cérémonie

Patrons – Les patrons sont disponibles auprès du Programme Uniformes et équipement de la GRC. Un patron de base sera fourni uniquement aux entreprises invitées à présenter des échantillons préalables à l’attribution du contrat. L’ensemble complet des patrons en dimensions individuelles sera fourni au soumissionnaire retenu après l’attribution du contrat. Le soumissionnaire recevra les fichiers par voie électronique en format .DXF sauf s’il demande de les recevoir en format papier.

Les patrons indiquent les réserves de couture, les endroits où découper et/ou les gabarits de mise en place. Toutes les pièces doivent être taillées sur le droit fil indiqué sur les pièces du patron. Le tableau des mesures indique les mesures du vêtement fini, cependant les patrons pourraient ne pas indiquer les mêmes mesures. Il incombe au fabricant de modifier le patron en conséquence, au besoin, pour se conformer au tableau des mesures, faire les ajustements nécessaires à la suite du rétrécissement ou de l’allongement du tissu et/ou s’adapter au procédé de fabrication. Toutefois, le modèle et la qualité ne doivent pas en être altérées ni modifiées.

Tous les patrons sont la propriété de la GRC et ils doivent être retournés à la fin du contrat. Les patrons électroniques doivent être supprimés des fichiers de l’entrepreneur.

Pièces du patron : Le présent patron compte cinq (5) pièces.

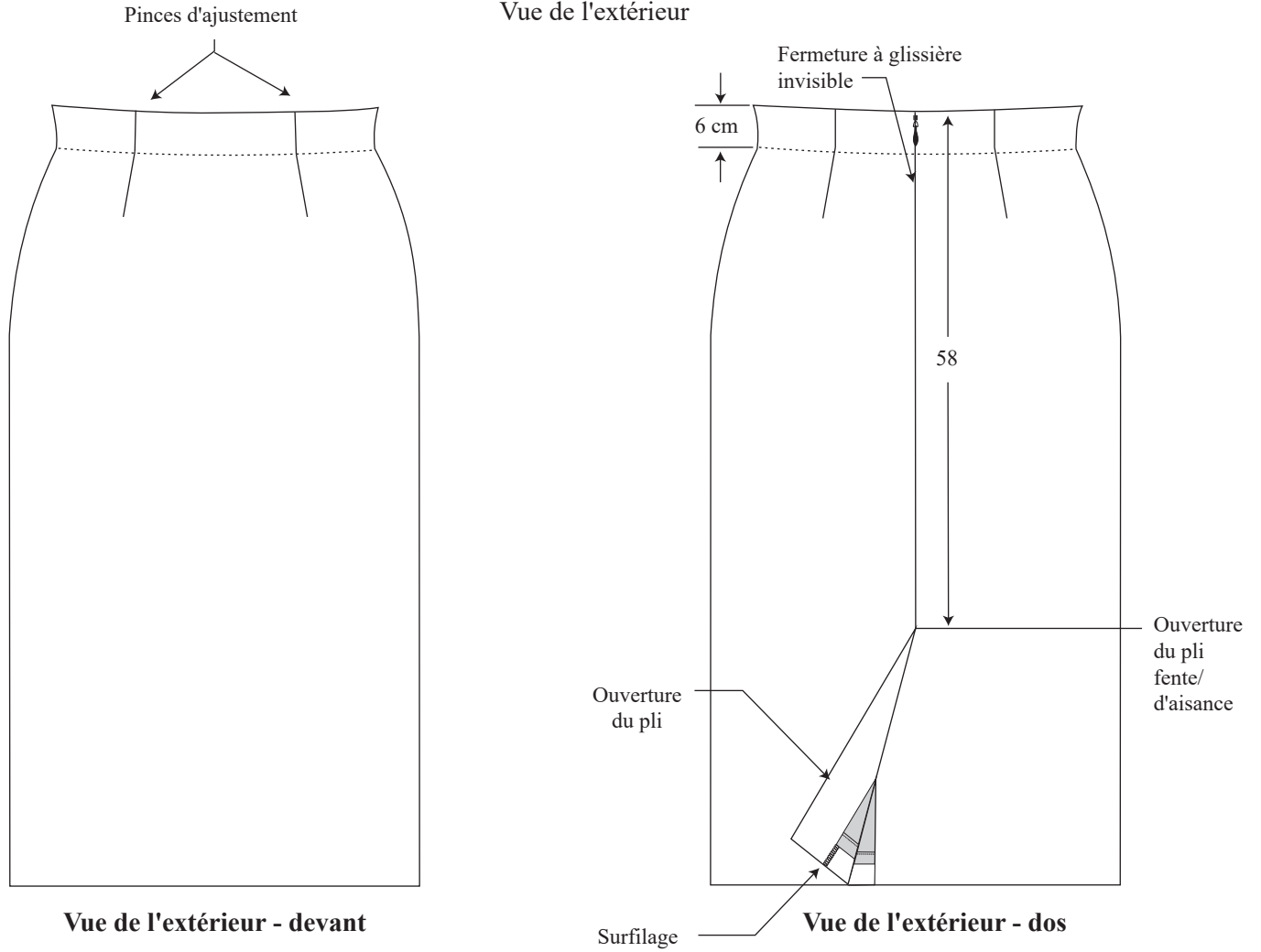
<u>Légende :</u>	
Tissu de base	= Paragr. 4.1.1
Doublure	= Paragr. 4.1.2
1 simple	= couper 1 pièce
1 paire (EVH)	= couper 2 pièces = endroit vers le haut

Composants du patron	Nomenclature	Quantité à couper	Tissu
1 de 5	Devant	1 simple	Tissu de base EVH
2 de 5	Dos	1 paire	Tissu de base
3 de 5	Doublure – devant	1 simple	Doublure EVH
4 de 5	Doublure – partie gauche du dos	1 simple	Doublure EVH
5 de 5	Doublure – partie droite du dos	1 simple	Doublure EVH

Dessin n° 1

G.S. 1045-382

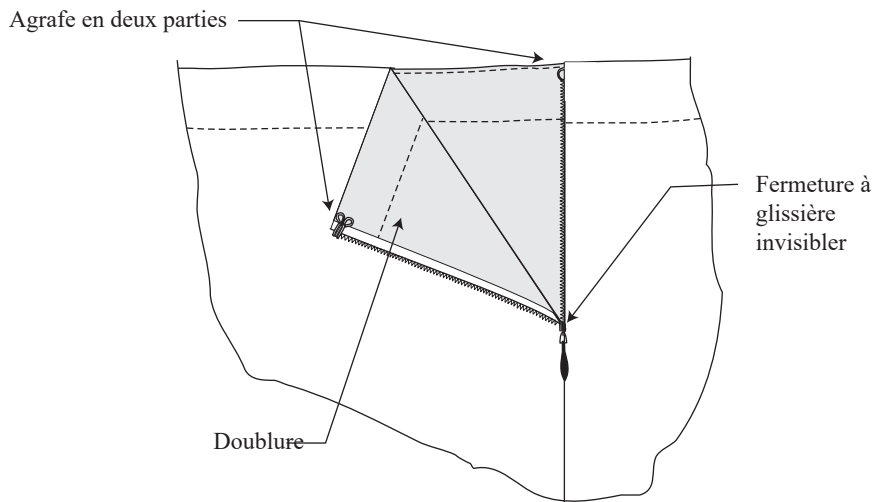
Jupe bleue de cérémonie, officier
Vue de l'extérieur



Vue de l'extérieur - devant

Surfilage

Vue de l'extérieur - dos



Détail de l'ouverture au dos

NON À L'ÉCHELLE

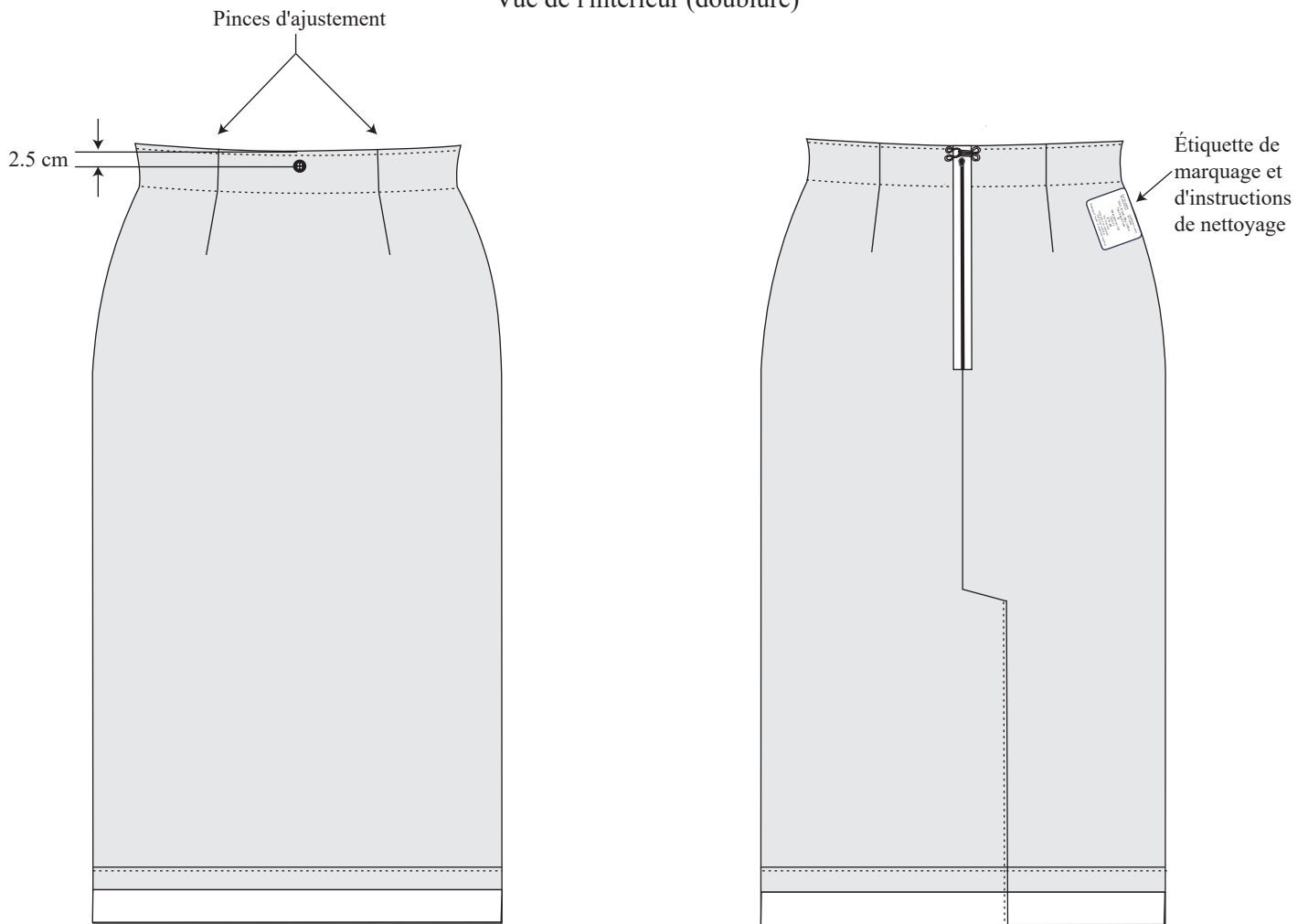
Toutes les mesures sont en centimètres.

Une tolérance de ± 0.5 cm est acceptable, sauf indication contraire.

Dessin n° 2

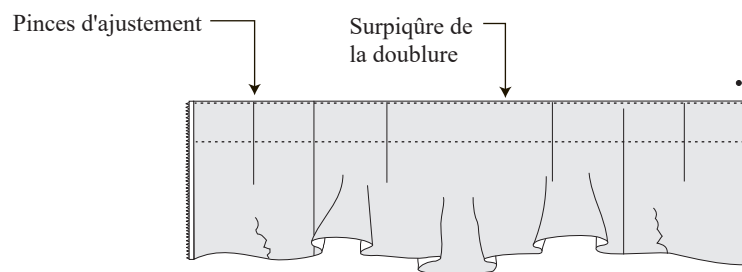
G.S. 1045-382

Jupe bleue de cérémonie, officier
Vue de l'intérieur (doublure)



Vue de l'intérieur - devant

Vue de l'intérieur - dos



Haut de la jupe - vue de l'intérieur

NON À L'ÉCHELLE

Toutes les mesures sont en centimètres.

Une tolérance de ± 0.5 cm est acceptable, sauf indication contraire.